

# Règlementation

Grand Bazar du Printemps

Samedi le 1<sup>er</sup> juin 2024



## Membres du comité organisateur

Julie Bertrand, Caroline Poisson

**La réglementation s'applique autant aux vendeurs de l'extérieur qu'aux résidents de Sainte-Thècle. Prenez note que si les règlements ne sont pas respectés, vous serez contraints de fermer votre emplacement et des frais pourront vous être chargés.**

1. La vente aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> juin 2024, en cas de pluie, elle sera remise au dimanche 2 juin 2024. Si malheureusement nous devons annuler l'activité, vous serez remboursé, moins les frais d'administration de 5\$.
2. La grandeur de l'emplacement pour les espaces loués en avant de la municipalité est de douze pieds de façade. Celui-ci sera déterminé sur la chaussée et le numéro de l'emplacement sera indiqué.
3. Il est important de respecter le numéro de l'emplacement qui vous sera attribué afin de faciliter l'arrivée et l'installation des vendeurs.

4. Le vendeur ne doit en aucun cas s'installer sur le trottoir ou dans la rue, l'emplacement déterminé se situe sur votre terrain.
5. La propreté des emplacements est primordiale, donc il est de votre responsabilité de tout ramasser avant votre départ et de ne rien laisser traîner sur les bords de rue.
6. Pour ceux et celles qui louent des tables, des frais de 70\$ par table vous seront chargés si la table est remise endommagée.
7. Les heures d'ouverture de la vente sont de 6h30 à 16h00. Il est interdit de vous installer avant 6h30 pour le respect pour les voisins.
8. Veuillez prendre note qu'à compter de jeudi le 30 mai, aucune nouvelle inscription ne sera acceptée.
9. Vous devez obligatoirement avoir un permis au montant de 15\$ émis par le Grand Bazar du printemps pour vendre la journée de l'évènement.
10. Pensez à apporter des sacs pour remettre les achats à vos clients.

Paiement par chèque ou mandat poste libellé à :

**"Grand Bazar du printemps".**

Postez à l'adresse suivante :

**215 rue Piché, Ste-Thècle, QC, G0X3G0**

***En cas d'annulation de votre part, pour l'emplacement ou la table, il n'y aura aucun remboursement.***